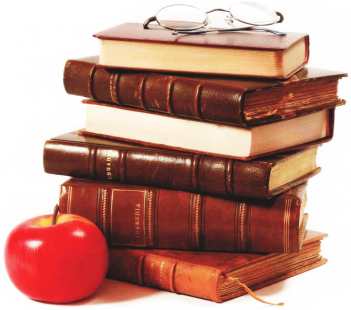

La Pomme

Bulletin périodique de la Fondation
Archives Vivantes

N° 6 - Eté-automne 2014

N° ISSN 2296-4673 - Prix de l'édition papier : CHF 2.–

Editorial

On en parle depuis plus d'un an, mais cette fois ça y est ! L'exposition sur les familles de La Côte-aux-Fées aura bien lieu et se tiendra à la Maison de Commune, salle des votations, du 10 au 16 novembre 2014 de 14 heures à 19 heures.

Durant cette période, un atelier de généalogie sera animé le mercredi après-midi et les autres jours entre 17 et 19 heures. Les amateurs pourront suivre l'élaboration d'une généalogie grâce à l'utilisation d'un "beamer".

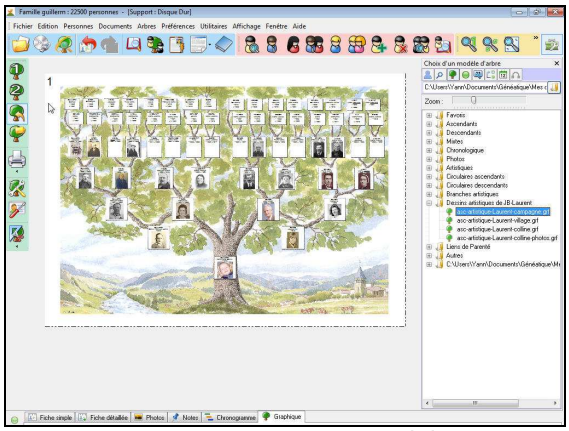

GénéaTique (CDIP)

Il sera également possible de découvrir des généalogies, des photographies inédites ainsi que des armoiries de familles de La Côte-aux-Fées (ci-dessous, l'un des blasons de la famille Leuba).

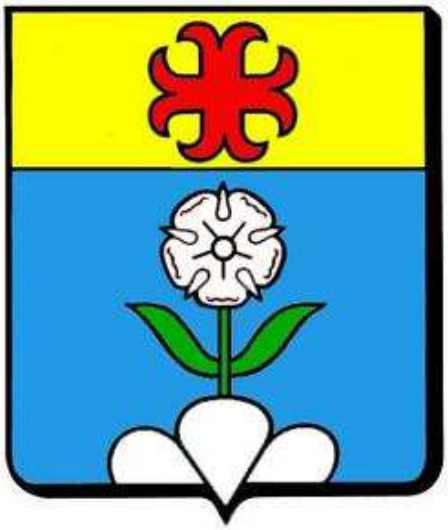

Le but de cette exposition est de sensibiliser les Niquelets[1] à la généalogie et de leur faire découvrir les secrets que cache la Fondation Archives Vivantes.

L'entrée de l'exposition est libre et nous remercions la Commune d'avoir mis la salle gracieusement à disposition.

Pour plus de précisions sur la Fondation, rendez-vous sur :

www.archeoplus.ch/FAV

1) Niquelets : gentillé local.

FONDATION ARCHIVES VIVANTES
La mémoire des familles suisses

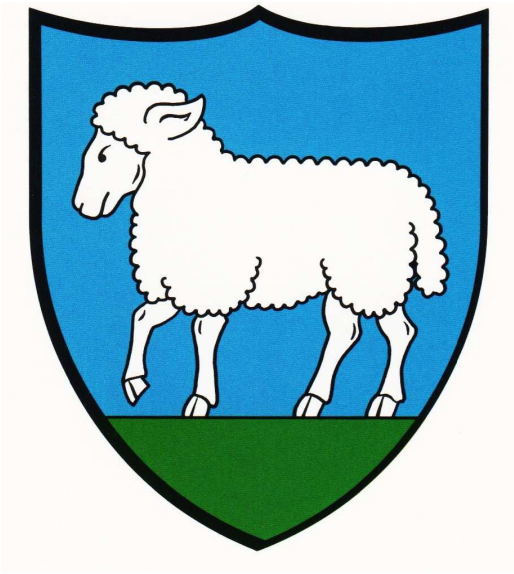

Exposition

du 10 au 16 novembre 2014
à la Maison de Commune

FAMILLES DE LA CÔTE-AUX-FEES

Arbres généalogiques, armoiries,
photographies, atelier de généalogie

Denis de Rougemont et l'Europe d'aujourd'hui

L'Europe a besoin d'un ciment autrement plus fort que les chiffres. Il appartient, en premier lieu, aux thèmes de l'histoire et de la culture d'imposer l'évidence de son unité et de sa solidarité. L'Europe sera culturelle ou ne sera pas.

Denis de Rougemont

Lee 10 avril 1967, l'essayiste et visionnaire Denis de Rougemont (1906-1985) recevait, parmi d'autres distinctions prestigieuses, le Prix quadriennal de la Ville de Genève. A cette occasion, Jean Starobinsky avait prononcé une laudatio dont nous extrayons les lignes suivantes :

Pourquoi les règles de justice qui assurent la communauté des personnes, qui ont assuré la concorde de nos cantons suisses dans le respect de leurs vocations singulières, n'assureraient-elles pas dans un proche avenir l'établissement d'une communauté de nations *qui sauraient tout ensemble rester fidèle à leur originalité, et se dépasser dans le dialogue ? L'orgueil national, nous le savons, a la vie dure, et peut-être ne vous comprendra-t-on, cher Denis de Rougemont, que lorsqu'il sera trop tard … Du moins, vous nous aurez appris à repenser ce qu'est le véritable civisme : non point une allégeance inconditionnelle à la cité, mais un effort de construction où les hommes et les femmes apprennent à s'accepter, à respecter, à développer même, pour l'enrichissement de la communauté, les différences au nom desquelles, dans un monde plus étroit, ils et elles s'étaient d'abord combattus.*

La lecture des journaux de ces derniers mois est édifiante au sujet de cet « orgueil national » qui fleurit un peu partout (et même dans le sport), peut-être parce que le mois de mai 2014 était le mois des fleurs, comme le répétait mon grand-père.
Il semble que l'on est en train de redécouvrir maintenant (et c'est en effet un peu tard) ce que ce grand penseur neuchâtelois et constructeur d'une Europe unie préconisait déjà au lendemain de la seconde guerre mondiale, en 1948, lors du Congrès de La Haye.

Or, ce « ciment autrement plus fort que les chiffres » a-t-il été véritablement utilisé dans cette construction ? Dans un récent courrier de lecteur d'un grand quotidien de référence, un abonné zurichois écrivait récemment ces lignes pertinentes :

… on lit et on entend que l'europhobie prend le pouvoir à Bruxelles, que le populisme a étreint et ***éteint*** *l'Europe, et que la montée des anti-Europe est désormais confirmée.*
… Il en va de même chez les Suisses, qui adoptent un relatif UE-sceptisisme décidemment très à la mode. Car les Suisses

restent de facto européens et tiennent vigoureusement aux valeurs que ce continent a définies et défendues[1].

Pour Denis de Rougemont, les âpres tribulations actuelles au sujet par exemple de l'application de l'article constitutionnel contre l'immigration de masse, adopté par le peuple suisse le 9 février 2014, et son incompatibilité foncière avec l'accord sur la libre circulation des personnes dans l'UE, illustreraient certes les difficultés d'application d'un authentique et véritable fédéralisme, mais aussi et surtout une pressante invitation à persévérer dans cette voie étroite ouverte par lui il y a septante années.

1) Timothée Beckert : L'UE n'est pas l'Europe. Le Temps, 30 mai 2014, p.13

Une voie qui ne devrait jamais faire abstraction de la culture au seul profit de l'économie.

André Durussel

Bibliographie

Denis de Rougemont :

- De Neuchâtel à l'Europe. Nouvelle revue neuchâteloise, No 47, automne 1995. *ISSN 0035-3779*
- Œuvres complètes III. Ecrits sur l'Europe. Vol. I, (1948-1961) Edit. de la Différence, nov. 1994, 807 p. *ISBN 2-7291-0878-5*

André Durussel et Eric Nusslé :

- Denis de Rougemont et l'école. Les Cahiers du Val de Travers, No 6, déc. 2006 *ISSN 1661-8742*

Vide grenier du 14 juin 2014

Le stand tenu par Marinette Nusslé, Philippe Alber et Bernhard Langer a rapporté Fr. 500.-- à la Fondation, alors que celui tenu par Olivier Lador, Robert Marlétaz et le président a laissé Fr. 100.--. Merci à tous !

Où est passé le patois neuchâtelois ?

Le patois neuchâtelois, comme la plupart de nos dialectes de Suisse romande nous est arrivé du sud de la France par voie fluviale. Le franco-provençal est en effet remonté jusqu'à nous par le Rhône et la Saône.

Parlé encore il y a un siècle, on apprend par la plume d'Eric Flückiger, rédacteur de l'article intitulé *"Le cercle des patois disparus"* paru dans l'Express du 5 juin et distribué le 6, qu'il ne subsiste plus qu'une seule personne, une dame de 85 ans, parlant encore le dialecte de nos Montagnes et que celle-ci habite à La Côte-aux-Fées ! Qui est-ce ?

Cette fée-là n'a pourtant rien à voir avec la Fée verte, puisque le nom du village est dérivé du mot patois "faya" désignant la blanche brebis passant sur la terrasse, bien verte celle-ci, de ses armoiries.

Cette allégation n'est pas tout à fait exacte puisqu'on apprenait récemment, par le même quotidien, qu'un médecin du Val-de-Ruz persistait à parler le dialecte neuchâtelois en famille.

Bel effort, mais à quoi ressemblait ce patois en dehors de "la darre", "des cafignons" et de "la cavette" dont se gaussent nos voisins ?

Voici, ci-contre, de quoi vous faire une idée plus précise…
(Traduction dans *La Pomme* n°7).

Le renâ à Dâvid Ronnet

Aë-vo jamai ohyi contâ l'istoire du Ronnet a tioua dé s'n otau, à Bouidry l'é la pura veurtâ.

Dâvid Ronnet êtaë én' écofi, on pou couédet, qu'anmâve grô lé dzeneuillè; el é d-avaë mé d'èna dozân-na, avoué on poui que tsantâve dé viadze à la miné, mâ adé à la lévaye du solet. Quaë subiet de la métsance! mé z-ami ! E réveillive to l'otau, to lo vesenau ; nion ne povaë restâ u llie quan le poui à Dâvid se boétâve à rélâ. Ç'tu poui étaë s'n orgoû.

Le gran mataë, devan de s'assetâ su sa sulta por tapa son coëur & teri le l'nieu, l'écofi lévâve la tsatire du dzeneuilli por bouèta feur sé dzeneuillé & lé vaër cor dè le néveau. E tsampâve à sé bêté dé gran-nè, de la queurtse, du pan goma dè du lassé, dé cartofiè coûtè, & s'amouésâve à lé vaër medzi, se roba lé pieu bé bocon, s'énoussa por pieu vite s'épyi le dzaifre. E ne reubiâve pâ d'alâ boûtâ dè le ni, apré lé z-oeu, & farfoueilli dè tu lé care por n'è rè lassi. (Le Patois Neuchâtelois, page 196).

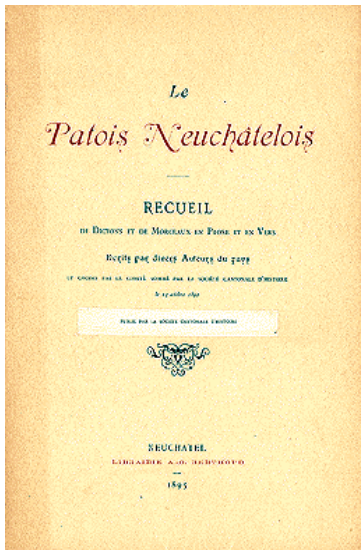
Le
Patois Neuchâtelois
RECUEIL
NEUCHATEL
1895

Le vair, une fourrure et un motif très prisés au Moyen-Âge

L'écureuil gris, héraut qui sacrifia sa peau à la mode médiévale

Les principales fourrures utilisées en héraldique sont le vair et l'hermine. Le vair est la fourrure grise et blanche de l'écureuil gris, ou petit-gris, faite de l'alternance des dos gris bleuté et des ventres blancs de ces animaux. Initialement réservée aux nobles et aux hauts dignitaires au Moyen-Âge, principalement pour doubler les vêtements, cet assemblage est aussi utilisé, dès le XIIe siècle et sous une forme stylisée, pour recouvrir le champ de l'écu qui est, dans le vocable héraldique, *de vair plain*, *vairé*, *contre-vairé* ou *vairé en pointe* selon ses variantes.

Manteau doublé de vair ou de « petit-gris ».

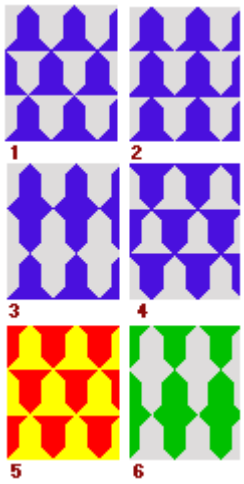

La fourrure de base est constituée de cloches d'azur et de pots d'argent. La première tire comporte un nombre entier de cloches et commence par un demi pot d'argent. La seconde, décalée en quinconce, commence donc par une demi cloche d'azur. Si le vair est plein… il couvre tout le champ et comporte quatre à cinq tires. À moins de quatre tires on parle de beffroi – ce qui est très rare – et à partir de six tires on parle de menu-vair.

Légende de la figure ci-dessus :

1. Vair
2. Vair en pal
3. Contre-vair
4. Vair renversé
5. Vairé de gueules et d'or
6. Contre-vairé de sinople et d'argent…

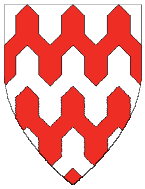

7. Vairé en pointe.

Pantoufle de vair ou de verre ?

A quoi pouvait bien ressembler la pantoufle de Cendrillon ?

A ceci…

ou à cela ?

Perrault, auteur du célèbre conte, l'écrit "verre", alors que Balzac assure qu'il s'agit bien de "vair". Peu importe, les deux sont d'un goût exquis et l'essentiel est de trouver chaussure à son pied !

Variantes des armoiries de la famille Colleoni

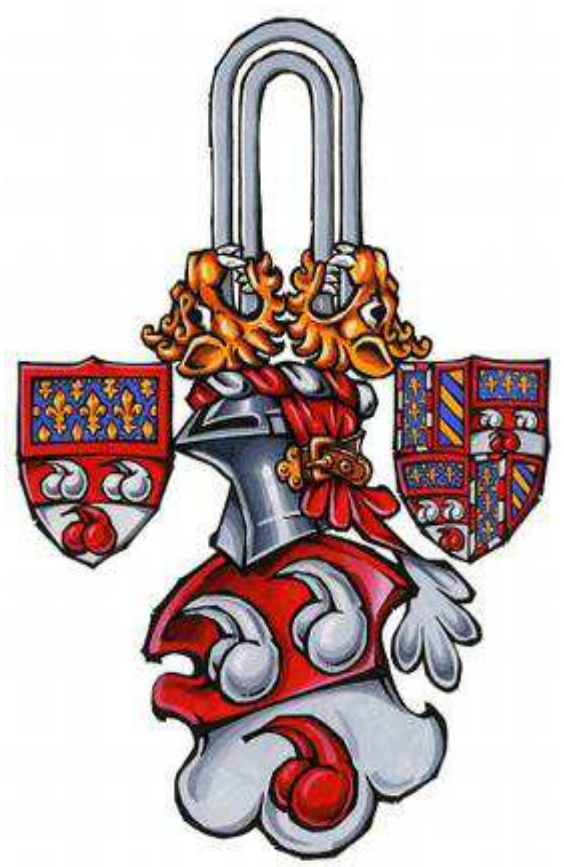

D'aucuns ayant désespérément cherché ce qui était choquant en dernière page de l'édition précédente (n°5, été 2014), nous vous donnons la clé du mystère…

… qui se trouvait en pénultième page ! A relire.

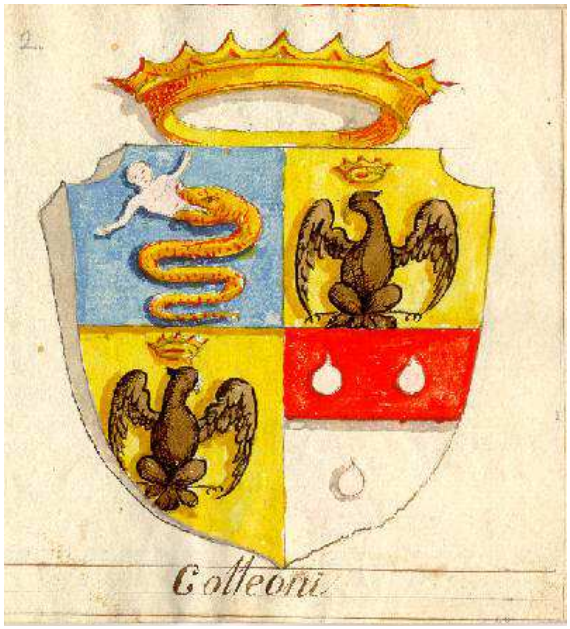

Eric Nusslé, rédacteur ; Olivier Lador, André Durussel & Michel Kreis, correspondants ; Marinette Nusslé, Frédéric Nusslé, Sylvain Gailloud & Jean-Samuel Py, correcteurs.